



Monsieur Jean-Pierre BOSINO
Sénateur de l'Oise
Maire de Montataire
Palais du Luxembourg
15, rue Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06

Affaire suivie par : ALV/JL
Courrier 2015-07-02/243

Paris, le 28 juillet 2015

Monsieur le Sénateur,

Dans votre courrier du 15 juin dernier, vous attiriez l'attention de M. Guillaume PEPY, président de SNCF, sur la situation de la liaison ferroviaire reliant Creil et Paris. Il m'a confié le soin de vous répondre.

Je souhaite, tout d'abord, vous présenter nos excuses, au nom de SNCF, pour les difficultés que rencontrent les clients de cette ligne, assurée en mixité par TER Picardie et INTERCITÉS. Elle est en effet marquée par un contexte de production difficile, qui a des répercussions sur le quotidien des usagers.

Le premier trimestre 2015 a été particulièrement touché par une importante crise de production du TER Picardie.

Cela m'a amené à présenter devant l'assemblée plénière du Conseil Régional de Picardie, le 27 mars 2015 dernier, un plan d'actions de rétablissement du niveau de la production du TER. J'ai par conséquent pris des engagements forts en termes de moyens mais également en termes d'objectifs de résultats.

Ce plan d'actions a porté ses fruits avec une amélioration sensible de la régularité au mois d'avril et les causes d'irrégularité du premier trimestre ont toutes disparues.

Malheureusement et comme vous pouvez le constater dans le graphique ci-joint, depuis le mois de mai, de nouvelles causes d'irrégularité apparaissent. Elles sont essentiellement exogènes au TER et génèrent des préjudices forts pour nos clients.

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- 20/05 : accident de personne à Viry-Nouveau – arrêt des circulations durant 4 heures.
- 26/05 : accident de personne à Pont l'Evêque s/Oise – arrêt des circulations durant 2h30.
- 01/06 : accident de personne à Viry-Nouveau – arrêt des circulations durant 2h30.
- 02/06 : incident caténaire à Goussainville sur les voies RER – arrêt des circulations pendant 25' mais conséquences sur la régularité de tous les trains de pointe du matin.
- 02/06 : personnes sur les voies à Saint-Denis.
- 04/06 : un conducteur d'un train du RER B déclenche une « alerte radio » dans la zone de la gare de Paris Nord pendant 10'.



Cette procédure de sécurité impose l'arrêt immédiat de tous les trains qui l'entendent et aux aiguilleurs de tout mettre en œuvre pour les arrêter. Cette fermeture d'urgence des signaux a entraîné de nombreux franchissements de feux rouges et par voie de conséquence des remises en route toujours très longues – Retard sur tous les trains (TER, RER, TGV...) de 10 à 40'.

- 05/06 : fortes chaleurs nécessitant des ralentissements pour des raisons de sécurité.
- 08/06 : chute d'un arbre sur la caténaire sur l'axe St Quentin – Paris Nord, puis après la reprise du trafic, chute d'une bâche d'un camion depuis un pont sur la même caténaire.

Pour faire face à cette situation, nous avons mis en place un « Plan Impact » destiné à redresser la production ferroviaire et à restaurer la confiance de nos clients à long terme. Il est piloté par des membres du Comité exécutif SNCF avec notamment la participation de SNCF Réseau.

Vous interpelliez également M. Guillaume PEPY sur l'avenir des lignes INTERCITES. Comme vous le savez, l'Etat, en tant qu'Autorité organisatrice (AO) des trains d'équilibre du territoire (TET), décide notamment de la consistance et des modifications des dessertes (fréquence, politique d'arrêts). SNCF, en tant qu'exploitant, assure la mise en œuvre du service public des trains d'équilibre du territoire.

Monsieur Alain VIDALIES, secrétaire d'État chargé des transports, a confié à l'automne dernier une mission d'analyse et de propositions à une commission composée de Parlementaires, d'élus régionaux et d'experts et présidée par M. Philippe DURON, député du Calvados. La commission était chargée de proposer le cadre futur d'organisation des TET et définir les principes des missions assurées par ces trains, en complémentarité avec les autres offres ferroviaires.

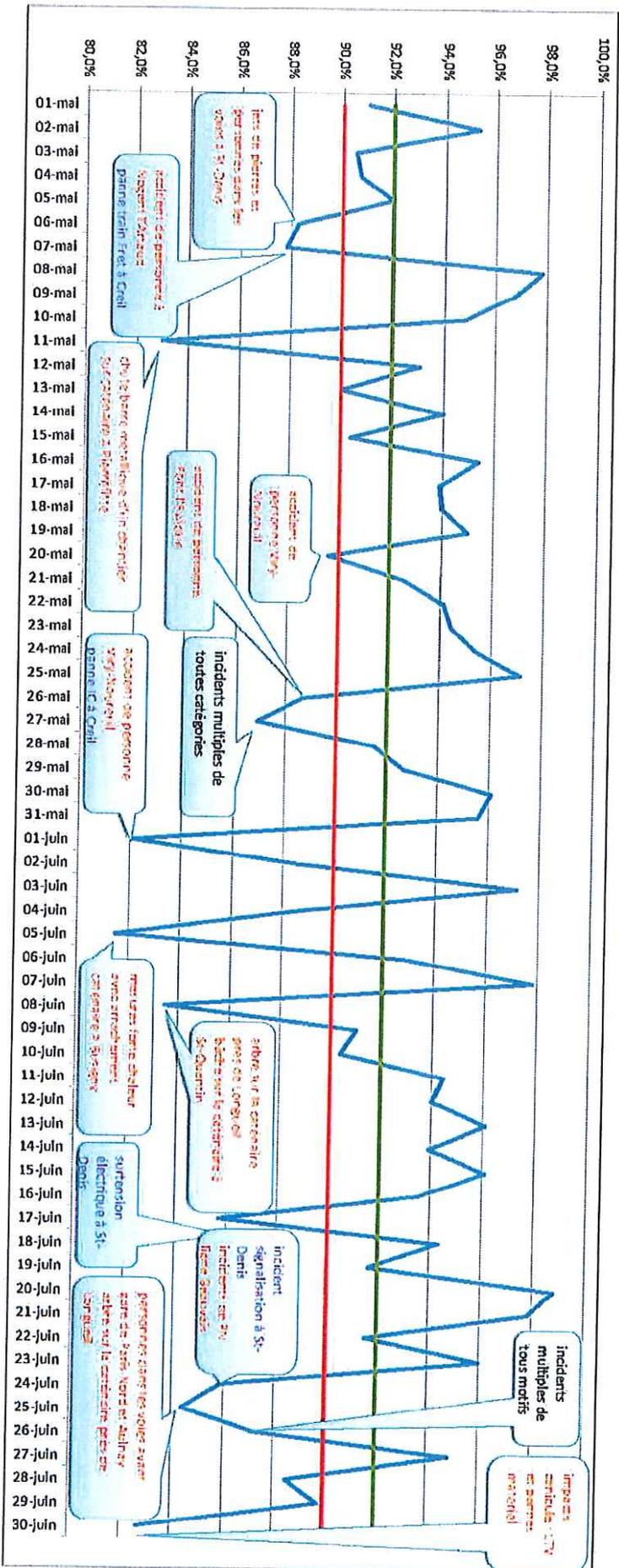
Dans son rapport définitif, la commission a proposé au Ministre des transports plusieurs solutions pour l'avenir de ces trains en matière de dessertes et de renouvellement du matériel roulant. M. VIDALIES a fait connaître le 07 juillet sa feuille de route, qui comprend notamment la nomination de M. François PHILIZOT, Préfet missionné pour être l'interlocuteur des territoires sur les évolutions d'offre jusqu'en mai 2016, sur la base des préconisations effectuées par la commission présidée par M. DURON.

Dans le cadre de la politique de transparence SNCF, cet échange de courriers sera publié sur le site snf.com, sauf si vous manifestiez votre opposition dans un délai de 15 jours.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma très haute considération.

Bien cordialement,


Alain LE VERN
Directeur Général Régions et Intercités



Point régularité à fin juin 2015

